

## **PRÉSENCES**

Catherine	Lemieux	Employée LSM
Sabrina	Ste-Marie	Employée LSM
Anick	Bribosia	Employée LSM
Jacinthe	Langelier	Employée LSM
Patrick	Lafleur	Directeur général LSM
Laurie	Gendron	Employée LSM
Marie-Chantal	Fournel	DSP Montérégie
Éric	Bronsard	Ville de Boucherville
Caroline	Hamel	Ville de Boucherville
Guillaume	Maheu	Ville de Boucherville
Nicolas	Bleau	Ville de Châteauguay
Yves	Latour	Centre de services scolaire Marie-Victorin
Mathieu	Martel	Centre de services scolaire des Patriotes
Jean-Philippe	Hamel	Collège militaire royal de Saint-Jean
Pierre	Desmarceaux	Collège militaire royal de Saint-Jean
Jean	Poulin	ARBA Rive-Sud inc.
Nicolas	Legault	CENTRE NATIONAL CYCLISME BROMONT
Sandra	Bilodeau	Membre individuelle
Émilie	Duquette	Membre individuelle
René	St-Germain	Membre individuel
Dominique	Lestage	Membre individuel
André	Offerman	Club de tir à l'arc La fine Pointe

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président, M. Jean Poulin, ouvre l'assemblée à 19 h 08.  
Il souhaite la bienvenue aux membres présents dans la salle.

### **2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Le président, M. Jean Poulin, constate que l'avis de convocation est conforme et qu'il est parvenu aux membres selon les délais prévus aux règlements généraux de la corporation.

### **3. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM**

Le président, M. Jean Poulin, constate le quorum.

#### **4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

RÉSOLUTION N° AGA.22.06.29.01

1. Ouverture de l'assemblée
2. Constatation de la régularité de l'avis de convocation
3. Vérification des présences et du quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2021
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 décembre 2021
7. Rapport du président et de la direction générale
8. Présentation du rapport financier pour l'année financière du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022
9. Nomination de l'auditeur indépendant
10. Élection — nomination du président et des scrutateurs des élections
11. Élection des administratrices et/ou administrateurs :
  - Trois (3) administratrices et/ou administrateurs issus des membres délégués institutionnels
  - Deux (2) administratrices et/ou administrateurs issus des membres individuels
12. Divers
13. Levée de l'assemblée

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE EXTRAORDINAIRE DU 8 DÉCEMBRE 2021**

RÉSOLUTION N° AGA.22.06.29.02

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle extraordinaire du 8 décembre 2021, tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 8 DÉCEMBRE 2021**

RÉSOLUTION N° AGA.22.06.29.03

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 8 décembre 2021, tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### **7. RAPPORT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

M. Jean Poulin livre le rapport de la présidence de l'organisme pour l'année 2021-2022, puis M. Patrick Lafleur fait état des réalisations, des actions et des projets réalisés par l'équipe au cours de la dernière année.

## **8. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022**

M. Lafleur explique que l'auditeur n'ayant pas réussi à remettre les états financiers à temps, aucun document officiel ne pourra être remis lors de cette AGA. Il fait mention qu'il fera une présentation des états financiers maison, et que par la suite une invitation à une assemblée annuelle extraordinaire sera envoyée aux membres pour la lecture de l'auditeur, celle-ci étant prévue le 13 juillet 2022.

M. Lafleur explique aux membres leur droit de ne pas accepter cette option et ainsi invalider l'AGA, mais l'assemblée ne s'oppose pas à cette option et l'assemblée annuelle continue.

Au 31 mars, les produits étaient de 2 036 021 \$ et les frais étaient de 2 063 923 \$ pour un bénéfice net de -27 902 \$, ayant un produit reporté de 32 000 \$ en suspens. Lors de la lecture de l'auditeur, il y aura un surplus d'environ 5 000 \$.

L'avoir accumulé des membres est à 424 000 \$.

Les membres sont invités à soumettre leurs questions; il n'y a aucune question.

## **9. NOMINATION DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

RÉSOLUTION N° AGA.22.06.29.04

M. Dominique Lestage fait la proposition de changer l'auditeur pour Laplante Brodeur Lussier situé au 3445, boul. Laframboise, à Saint-Hyacinthe. Un mandat de trois ans sera proposé au futur auditeur.

Il est proposé de retenir les services de la firme Laplante Brodeur Lussier comme vérificateur financier de Loisir et Sport Montérégie pour les trois prochaines années sous réserve de recevoir et d'adopter, selon les paramètres budgétaires de LSM, leur soumission.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **10. ÉLECTION – NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DES SCRUTATEURS DES ÉLECTIONS**

RÉSOLUTION N° AGA.22.06.29.05

Il est proposé de nommer M. Patrick Lafleur comme président des élections. Aucun scrutateur n'étant nécessaire, personne n'est nommé pour ce poste.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **11. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES DANS LES CATÉGORIES POUR LES 7 POSTES D'ADMINISTRATEURS ET D'ADMINISTRATRICES (MANDATS D'UN AN ET DE DEUX ANS DÉTERMINÉS PAR TIRAGE AU SORT EN CONSEIL D'ADMINISTRATION) :**

RÉSOLUTION N° AGA.22.06.29.06

Patrick Lafleur, Nicholas Legault et Renée Flibotte constituaient le comité de dépôt des candidatures. M. Lafleur nous informe que sur les neuf (9) sièges du conseil d'administration, cinq (5) étaient disponibles. Trois (3) membres institutionnels et deux (2) membres individuels. Donc, quatre (4) administrateurs restent en poste, soit Nicolas Legault, Pierre Desmarteaux, Émilie Duquette et Dominique Lestage. Par la suite, il énumère les candidatures reçues par Loisir et Sport Montérégie pour les postes d'administrateurs et d'administratrices en élection.

**Membres institutionnels**

- M. Jean Poulin
- M. Michael Vautour
- M<sup>me</sup> Caroline Hamel

**Membres individuels**

- M<sup>me</sup> Sandra Bilodeau
- M. René St-Germain

M. Lafleur indique que tous les candidats et toutes les candidates sont admissibles selon les critères de nos règlements généraux.

Il est proposé l'acceptation des cinq (5) candidats et candidates pour devenir administrateurs et administratrices au sein de Loisir et Sport Montérégie, soit Jean Poulin, Michael Vautour, René St-Germain, Caroline Hamel et Sandra Bilodeau.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les cinq (5) candidats sont élus par acclamation. Le président tient à féliciter et remercier les membres élus à cette AGA 2022.

**12. DIVERS**

Aucun point n'est discuté.

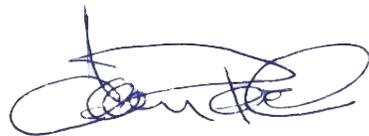
**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

RÉSOLUTION N° AGA.22.06.29.07

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le président remercie les personnes présentes de leur participation à cette rencontre et informe les membres du conseil d'administration de la tenue d'une brève rencontre qui suivra immédiatement.

Il est proposé de procéder à la levée de l'assemblée à 19 h 55.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Jean Poulin, président



Émilie Duquette, secrétaire